



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
GROUPE ORANGE

CE DO EST ...



Qui fait Quoi ?

Le CE DO Est, c'est avant tout plus de 6800 salariés Orange !

➔ 16 élus titulaires +16 suppléants

Composition du CE DO Est

CFDT 6 / FO 3 / CGT 3 / SUD 2 / CFTC 1 / CFE-CGC 1

Les 16 élus titulaires et 16 suppléants du CE DO Est sont réunis 2 jours par mois en séance plénière, au siège de la DO, à Crystal Park Schiltigheim, sous la Présidence du Directeur Orange Est **Yves-André Leroux**, assisté par la DRH DO **Catherine Joly**, et par le Responsable des Relations Sociales DO **Bertrand Cubillé**. Des personnes qualifiées interviennent également pour la présentation de chaque dossier inscrit à l'ordre du jour (dossiers économiques, financiers, stratégiques, social, emploi, formation, réorganisations ...).

Vos Elus CFDT au CE DO Est

➔ 6 titulaires + 6 suppléants

Bernadette Marquis (SCOE Epinal), **Martine Bichon** (AGPRO Thionville), **Marie-Christine Commun** (UAT NE Chalon-sur-Saône), **Pascale Antoine** (AEGE Dijon), **François Brun** (UIAL Strasbourg), **Philippe Schultz** (SCOE Schiltigheim), **Geoffrey Lacour** (ADGE Sémecourt), **Olivier Ulpat** (SCOE St-Max), **François Perrin** (UIBFC Nevers), **Bruno Lutz** (ADGE Saverne), **Gilles Bovyn** (UIBFC Lons-le-Saunier), **Driss Tlemsani** (ADGE Metz).

Le Bureau du CE DO Est

➔ 4 membres élus au sein du CE

1 Secrétaire **CFDT Bernadette Marquis** / 1 Trésorier **CFDT François Brun**

1 Trésorier Adjoint **CFDT Philippe Schultz** / 1 Secrétaire Adjoint FO

La Secrétaire et le Bureau organisent le travail du CE, en assurent la gestion, mettent en œuvre les décisions, établissent le budget, tiennent la comptabilité, procèdent aux opérations financières.

Les 2 Budgets

➔ **ASC** et Fonctionnement

Grâce à la bonne gestion du CE, sous la responsabilité des 2 Trésoriers **CFDT**, le **budget Fonctionnement** de plus de 450 000€ annuel, est en **excédent**. Ce budget est légalement consacré, pour partie aux salaires et charges des employés du CE qui sont au service des ouvriers-droit (salariés Orange), aux formations, aux prestations externes (expert comptable, commissaire aux comptes, assistance juridique, assurances ...), à l'informatique (site du CE, outils de travail et maintenance ...), aux **frais administratifs** (affranchissements, fournitures, téléphone et internet ...).

La loi interdit formellement l'utilisation, même partielle, du budget Fonctionnement pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC). Les 2 budgets sont obligatoirement distincts.

La majorité de gestion responsable, conduite par la **CFDT**, présente un **budget ASC** de plus de 6 700 000€ annuel entièrement reversés sous forme de prestations aux ouvriers-droit (salariés Orange), à **l'équilibre**, grâce à un programme ASC à la fois ambitieux et maîtrisé, élaboré et proposé par la Commission ASC, présidée par la **CFDT**.

De tout pour tous et **+ encore !**

Les Activités Sociales et Culturelles (ASC)

La Commission ASC, composée de 2 membres par Organisation Syndicale, et présidée par **Martine Bichon CFDT**, élabore et propose les prestations, ensuite votées au CE à la majorité des voix.

Le programme ASC 2015-2017 impulsé par la **CFDT**

Toujours **+**

+ Le Pack Vacances adultes « Où je veux Quand je veux ! »

- ➔ Une aide du CE pour les vacances de 235€ à 910€/an selon QF
- ➔ Plusieurs formules au choix et cumulables
 - Remboursements sur factures, papier ou **en ligne**
 - Chèques vacances
 - Catalogues Meyclub, VTF, AZUREVA, avec tiers payant

+ Le Pack Loisirs « pour toute la famille ! »

- ➔ Une aide du CE pour le sport, la culture, les spectacles, la musique, le cinéma ... 250€/an pour le Salarié + 40€/an pour chaque ayant-droit, conjoint et enfants
- ➔ Plusieurs formules au choix et cumulables
 - Remboursements sur factures, papier ou **en ligne**
 - Billetterie Meyclub

+ Le Pack Plus « encore plus ! »

- ➔ Plusieurs prestations cumulables
 - CESU une aide de 2,20€ à 6,65€ par CESU de 15€
 - Evènements de la vie 140€ (mariage, PACS, naissance, décès)
 - Bibliothèque/Médiathèque prise en charge à 100%
 - Allocation Rentrée Scolaire de 75€ à 300€/an selon QF et études suivies
 - Le Cadeau de Fin d'Année 50€ par Salarié + 30€ par enfant -17ans



+ Les Bons Plans, Nationaux et CE DO Est (Passport Gourmand ...), **les Cartes prises en charge à 100%**, (selon région Cézam, Intercea, Performance ...), **les tarifs préférentiels**

+ L'Enfance « gérée par le CCUES, financée par le CE DO Est »

- ➔ Plusieurs prestations cumulables
 - Catalogues vacances enfants (aide de 23€ à 91€/jour selon OF)
 - Les Prestations d'Action Sociale Enfance (PAS)
 - Aide à la garde des jeunes enfants (aide de 2€ à 6,20€/jour/QF)
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (aide de 4€ à 8€/jour/QF)
 - Séjours éducatifs (aide de 11,60€/jour selon QF)
 - Allocation enfant handicapé -20 ans (aide 155,10€/mois)

Et la **CFDT** travaille déjà à l'évolution du Programme ASC 2018-2020 pour répondre au mieux, à :

➔ Vos nouvelles attentes → encore plus de simplicité
➔ Vos nouvelles préférences → encore plus de liberté
➔ Vos nouvelles envies → encore plus de nouveautés